



## Le **CLUB CONVAINCRE DU RHONE**

**Forum du Mercredi 20 septembre 2023**

### **La loi de programmation militaire**

**Animé par Jacques Gagneur**

*Au cœur des missions régaliennes de l'Etat, la défense constitue un domaine assez particulier, de par son importance quant à la préservation de la souveraineté nationale. C'est également un poste budgétaire des plus massifs, et qui nécessite une vue à moyen et long terme des enjeux et des moyens.*

\*\*\*

413 Milliards d'Euros : c'est le montant de la LPM (Loi de Programmation Militaire) sur la période 2024-2030. C'est le chiffre qui a permis d'en entendre parler dans les médias. L'animateur est un citoyen intéressé par le sujet mais n'a pas d'expertise particulière. Les sources sont les informations accessibles à tous dans le Monde, la revue Vie publique et le Ministère.

#### **Quelques rappels historiques**

- 1990 : Les « dividendes de la paix » et les réductions budgétaires, à la suite de l'effondrement de l'URSS. Anesthésie intellectuelle dans de nombreux pays européens. On baisse la garde.
- La fin de la conscription et la professionnalisation de l'armée décidées le 21 Février 1996 par le Président Jacques Chirac, puis mises en œuvre progressivement de 1997 à 2002.
- Les propos de Vladimir Poutine à la conférence de Munich sur la sécurité le 18 Février 2007 ont été suivis d'effet. Il n'y a pas pire sourd ...Il annonçait clairement ce qu'il allait faire en Tchétchénie, Géorgie, Ukraine.
- Le contexte des différentes conflictualités et zones de tensions : Ukraine, Mali, Mer de Chine et Indopacifique, ... (NB : Le putsch militaire au Niger s'est produit après l'adoption de la loi).

#### **Un calendrier législatif « serré »**

- Le projet de Loi de Programmation Militaire a été présenté au conseil des ministres le 4 Avril 2023. On trouve des informations dans le Monde seulement à partir de novembre 2022.

- Adoption du texte en première lecture à l'Assemblée nationale par 408 voix pour (dont Renaissance, Modem, Horizons, LR, RN et Liot) et 87 contre (LFI et PC). Abstention PS et EELV.
- Adoption du texte au Sénat le 29 juin 2023 par 314 voix pour et 17 contre (PC).
- En commission mixte paritaire : accord entre sénateurs et députés.
- Adoption définitive de la LPM par un dernier vote au Sénat de 313 pour et 17 contre (CRCE). Abstention de la plupart des écologistes.
- Promulgation retardée par un recours de LFI au Conseil Constitutionnel. Aucun écho depuis de cette procédure dans les médias
- A l'Assemblée, le texte a été adopté mercredi avec les voix du camp présidentiel, des LR, de Liot, du RN et du PS.

Donc une très large majorité a approuvé ce texte. Cette loi a cheminé discrètement en parallèle du débat sur les retraites. Cette espèce de non débat public est étonnante car les ordres de grandeurs financiers sont ceux du même ordre que ceux sur les retraites ou la santé.

### Quels risques, quelles missions pour la Défense ?

Texte du Ministère de la Défense

« Au cours des décennies, la France a fondé sa politique de défense et de sécurité entre autres sur la **dissuasion nucléaire** (Livre blanc sur la défense nationale de 1972) et la notion d'**autonomie stratégique** (Livre blanc sur la défense de 1994), élaborée vis-à-vis de l'OTAN. Les 4 familles de menaces identifiées dans le Livre blanc de 2008 se sont amplifiées :

- **terrorisme ;**
- **cybermenaces ;**
- **prolifération nucléaire ;**
- **pandémies.**

Dans un tel contexte, l'objectif d'une **souveraineté maîtrisée** concerne les domaines critiques de la **dissuasion**, l'**accès à l'espace**, la capacité d'entrer en premier dans une zone conflictuelle mais aussi le **renseignement**.

La dégradation du contexte géostratégique a entraîné l'émergence d'une idée d'**autonomie stratégique européenne** et doit conduire à prendre en compte le retour de la notion de **guerre à haute intensité**, comme en Ukraine. »

Pour la présente LPM, contrairement à la méthode habituelle, il n'y a pas eu de Livre blanc mais une Revue nationale stratégique présentée le 9 Novembre 2022.

- **Le budget de la défense et ses évolutions**

Officiellement, après la phase de « réparation » de son outil de défense, la France engage maintenant sa modernisation et un renforcement de la dissuasion à horizon 2030-2040.

Il s'agit de concevoir et mettre en œuvre un nouveau modèle : de l'expéditionnaire à la guerre de haute intensité ou à la guerre hybride.

32,7 Mrds en 2017 - 45 Mrds en 2023 - 68,9 prévus en 2030

L'effort budgétaire est important depuis l'arrivée de Macron.

Les 413 Mrds de la LPM 2024-2030 représentent +40% par rapport à la précédente LPM 2019-2025. La nouvelle loi accélère le processus car la loi précédente devait encore durer deux ans.

Les échanges entre LRM et LR ont été nombreux. Sécurisation de 13 Mrds de ressources « extrabudgétaires » sur demande de LR.

*En résumé, extrait du journal Le Monde du 13 Juillet 2023.*

Pour moderniser l'appareil militaire, la loi prévoit 10 milliards d'euros pour l'innovation, 6 milliards pour l'espace, 5 milliards pour les drones, 4 milliards pour le cyber et le numérique.

Pour aider à financer l'industrie de défense, et sur proposition des sénateurs, le texte ouvre la voie à l'utilisation d'une partie des fonds captés via le livret A.

Concernant les effectifs, le gouvernement table sur 275 000 équivalents temps plein militaires et civils en 2030 (hors réservistes). Cette trajectoire est assortie d'une souplesse d'application en fonction du marché du travail. Les armées font face à un turn over significatif et recruter n'est pas si simple.

Une commission parlementaire « d'évaluation » des exportations d'armes sera créée.

Le texte vient enfin renforcer l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi). En cas de menace pour la sécurité nationale, elle pourra notamment engager plusieurs mesures graduelles coercitives contre des noms de domaine, et recueillir des données sur le réseau d'un opérateur, malgré de vives craintes à gauche concernant la protection des données.

Dès le 22 Mai 2023, Elise Vincent écrivait dans Le Monde

« La principale difficulté de l'exécutif est en effet de réussir à faire voter un texte qui se résume à un immense paradoxe : une hausse historique du budget des armées (+ 40 % par rapport à la précédente LPM, 2019-2025), mais des acquisitions en baisse ou décalées dans le temps sur presque toutes les grandes lignes capacitaires traditionnelles (blindés, frégates, aviation, etc.). Et ce en raison de l'explosion du coût de l'énergie et des matériaux - ce qui représente 30 milliards d'euros sur les 413 milliards prévus. »

- **Les effectifs des armées**

En 1991, les forces armées comptaient 300 643 personnes. En 2004, ce chiffre était tombé à 251 000.

En 2020, il s'établit à 203 300 dont 76,7% de militaires et 23,3% de civils. Les femmes représentaient 20,7% de l'effectif en 2018.

La structure hiérarchique comprend : 91 816 sous-officiers, 79 358 hommes du rang et 33 191 officiers.

Statutairement, la répartition de l'ensemble du personnel du Ministère de la Défense en 2022 est la suivante :

- Militaires de carrière : 65 513 ; militaires sous contrat : 138 631 ; 16,8% de femmes militaires.
- Civils titulaires 37 736 ; civils non titulaires : 12 498 ; ouvriers de l'Etat : 11 614 ; 38,9 % de femmes civiles.

Pour être complet, il faut également mentionner les réserves qui comprennent en 2022 environ 230 000 réparties en :

- 158 875 réservistes militaires opérationnels, y c. gendarmerie
- 6 093 réservistes citoyens de défense et de sécurité
- 68 664 réservistes sous ESR (engagement à servir dans la réserve)

La répartition selon les trois armes est la suivante (source Wikipédia pour l'année 2019) :

- Terre : 114 847 militaires dont 14 040 officiers, 38 852 sous-officiers, 61 525 militaires du rang et 430 volontaires. N.B : En 2017, la force opérationnelle projetable s'élevait à 77 000 personnes, dont environ 20 000 déployés en permanence en posture opérationnelle en France et à l'étranger. Vigipirate mobilise environ 10 000 soldats en France.
  - Mer : 35 113 militaires dont 4 559 officiers, 23 695 sous-officiers, 10 065 militaires du rang et 158 volontaires (hors marins-pompiers de Marseille et gendarmerie maritime).
  - Air et espace : 40 531 militaires dont 6 413 officiers, 23 695 sous-officiers, 10 065 militaires du rang et 158 volontaires.
- **Les « nouveautés » au-delà des 3 armes historiques Terre Air Mer**  
Elles n'ont pas de caractère contraignant et seront votées chaque année.
    - L'espace
    - Le cyber (en particulier capacités d'attribution des attaques constatées)
    - La défense sol-air
    - Les drones avec beaucoup de retard sur les principaux producteurs
    - Etudes d'un nouveau porte-avions pour 2040

**L'accent mis sur le renseignement technique et humain est fort : + 60%**  
**Une analyse critique : Elie Tenenbaum IFRI Tribune dans Le Monde du 27 Mai 2023**

C'est finalement une « stratégie de club » qui prévaut, avec comme objectif d'intégrer un maximum de communautés militaires très sélectives : club des puissances nucléaires, des porte-avions, du cyber, du spatial, des forces spéciales, etc. Cette approche résonne avec une antienne gaullienne faisant résider l'indépendance dans la possession de capacités rares permettant d'accéder à une forme de directoire mondial.

La France est une petite grande puissance. C'est une armée « bonzai » avec un peu de tout mais jamais beaucoup. Si on devait faire face à un conflit de haute intensité, nous ne tiendrions pas longtemps.

### **3 questions pour engager le débat**

- Pourquoi le débat politique est-il resté réduit à sa plus simple expression ?  
Le secret défense est-il la seule explication/justification ?
- Que penser de l'arbitrage avec les autres postes du budget de l'Etat ?
- Comment comprendre la « non-dimension européenne » de l'approche ?

A consulter, le dossier de la revue « Vie Publique » du 31 Mars 2023

[La politique de défense de la France : les enjeux à l'horizon 2030 | vie-publique.fr](https://www.vie-publique.fr/actualite/defense/la-politique-de-defense-de-la-france-les-enjeux-a-l-horizon-2030)

\*\*\*

## Débat

\*\*\*

Le chiffre des 413 Milliards est-il avec ou sans taxe ? La question n'a de sens que sur les achats.

Pas un mot sur l'Europe, c'est inimaginable. Sans défense européenne, nous ne tiendrons pas.

Selon François Heisbourg, président d'honneur de la fondation sur la recherche stratégique, la France a suivi une orientation de diminuer le nombre de têtes mais en a augmenté la puissance. Donc cela coûte aussi cher.

Si on parle Europe institutionnelle ou pays européens : c'est une vue de l'esprit de croire que l'institution pourra faire quelque chose. La guerre en Ukraine a fait évoluer les choses.

Quelle relation à l'OTAN et aux programmes communs avec l'Allemagne et la Grande Bretagne ? En quoi la guerre en Ukraine a fait évoluer notre vision de nos besoins militaires. C'est la redécouverte de la guerre classique par rapport à la vision classique de la dissuasion nucléaire. Y a-t-il une inflexion qualitative apportée par l'Ukraine ? Notre faiblesse ne conduit-elle pas à une remontée forte du risque nucléaire.

La dissuasion n'oblige pas à 2000 têtes nucléaires, la réduction du nombre se comprend. L'importance donnée au renseignement est une réponse.

Nos 200 chars Leclerc ne nous permettent pas de faire face, d'autant de le taux de disponibilité reste modeste (60% ?). La réponse d'une armée de haute technicité permet de répondre en partie au défaut du nombre.

Les hommes de troupe sont peu nombreux et deviennent rapidement sous officiers. La technicité est bien forte pour tous. Il n'y a pas d'effet d'échelle avec les autres pays européens.

La DGSE est aussi isolée et ne bénéficie d'aucun effet d'échelle sauf dans les pays lointains.

Depuis la guerre en Ukraine, l'Europe est redevenue une zone de guerre possible. Les réinvestissements ne sont pas aberrants. Les moyens d'attaque ont changé : les drones, la cyber guerre sont apparus en force. Les Américains financent l'OTAN mais leur priorité est bien la Chine. L'Europe en 1952 une proposition d'armée européenne a été refusée sur des positions nationalistes des gaullistes et communistes. Il reste un contentieux. Pourtant la défense se joue par continent.

L'Europe est le lieu de l'arrogance maximale française. La France refuse de reconnaître sa puissance industrielle relative par rapport à celles de l'Allemagne et de la Grande Bretagne. La France a deux arguments forts le nucléaire et le droit de veto aux Nations Unies : seuls ces deux arguments mis sur la table pourraient amener un vrai changement dans notre crédibilité vis-à-vis des partenaires.

On peut sans doute nuancer un peu les échanges sur le renseignement. Ils sont bien connectés entre eux notamment via l'OTAN. J'ai l'impression que cela fonctionne plutôt bien. Les Américains n'abandonnent pas l'Europe quand on voit les budgets mis par Biden en Ukraine. Les Républicains pourraient changer cette politique. Trump est plutôt pro russe.

Une table ronde sur France Info, les journalistes expliquaient que l'Ukraine manquait d'hommes. Elle a besoin de matériels sophistiqués sans hommes. La proportion de soldats hors d'état de combattre est importante.

A Bruxelles, on dit que l'armée polonaise se renforce à grande vitesse tout comme celles des états baltes. La crainte d'un nouvel expansionnisme russe est très forte. Poutine a besoin de la Chine qui a capacité à limiter les élans russes.

**Soutenez le Club Convaincre en envoyant un chèque d'adhésion de 30 €  
à l'adresse du trésorier du Club Pierre Prunet 63 chemin des Forêts St Cyprien Lachassagne 69 480**

**pour tout contact : [club.convaincre@gmail.com](mailto:club.convaincre@gmail.com)**

notre site <http://www.convaincre-rhone.fr/>